

METHODOLOGIE

Travaux dirigés de **M. Zibrila KAMBIA**, Doctorant à l'Université de Poitiers

SEANCE 3 : LA DISSERTATION I

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- DEFRENOIS-SOULEAU I., *Je veux réussir mon droit. Méthodes de travail et clés du succès* – Dalloz 10^e éd. 2015
- De LUGET A. et FLORES-LONJOU M., *Méthodologie des exercices juridiques*, LGDJ, 2015.
- COHENDET M.-A., *Les Épreuves en Droit public*, LGDJ, 2009
- BONNET D., *L'Essentiel de la Méthodologie Juridique*, ELLIPES, 2015

I-Observations générales

Qu'est-ce qu'une dissertation juridique ? La dissertation se dénomme parfois « sujet théorique ». L'objet de la dissertation est l'exposé, l'explication, la discussion des règles relatives à une question déterminée grâce à la mobilisation des connaissances acquises en cours et en travaux dirigés. L'exercice demandé ne doit pas être confondu à une « question de cours ». En effet, la dissertation ne doit pas consister uniquement à réciter purement et simplement une partie du cours du professeur ou les écrits d'un auteur. **La dissertation juridique est une démonstration argumentée.** Elle est l'exercice par lequel l'étudiant prouve qu'il sait dominer un sujet généralement vaste en développant une pensée personnelle d'une manière cohérente et démonstrative. La dissertation est par excellence le sujet faisant appel aux qualités de l'esprit de synthèse.

Le devoir doit être organisé selon un plan rigoureux qui comporte traditionnellement une introduction assez étoffée et deux parties elles-mêmes subdivisées en deux sous-parties, la conclusion n'étant généralement pas nécessaire.

Schéma d'un devoir de dissertation

Introduction

I^{ère} Partie...

A...

B...

II^e Partie...

A...

B...

II- La recherche des connaissances et la formulation de la problématique

a) La lecture attentive du sujet

Dans la mesure où l'on attend des candidats un effort de réflexion personnelle, il est primordial d'avoir une bonne compréhension du sujet donné. Cette compréhension suppose une certaine méditation d'autant que très souvent le libellé peut être bref et/ou sous forme interrogative. Exemple : « La Constitution est-elle supérieure aux traités internationaux ? ».

Il faut distinguer trois étapes dans l'élaboration d'une dissertation : la recherche de la matière correspondant au sujet, la construction schématique du devoir, la rédaction. Nous allons nous intéresser à la première étape lors cette première séance sur la Dissertation.

Une première étape cruciale consiste donc en la lecture attentive du sujet, ainsi qu'en une réflexion sérieuse sur sa signification. Il convient de commencer à interroger le sujet : pourquoi cette formulation et pas une autre ? Que sous-entend le sujet ? Certains termes imposent-ils une limite de temps ou d'espace dans le sujet (exemple : « La Constitution en France depuis 1958 ») ? Y aurait-il une rupture avec une période précédente ou une différence avec un autre pays ? En effet, il est très dangereux de se précipiter sur un chapitre de cours ou de manuel parce qu'on a reconnu un mot ou un membre de phrase qui l'évoque.

b) La mobilisation des connaissances

L'énoncé du sujet comporte un ou plusieurs mots-clefs qui doivent évoquer des séries de règles juridiques ou de discussions. On peut ainsi définir le secteur assez large englobant certainement le problème à traiter. Il faudra par la suite noter l'ensemble des idées relatives au sujet, proches ou plus éloignées. Il est nécessaire de consacrer un certain temps à ce travail afin de ne pas oublier d'idées importantes. **Car on devra traiter tout le sujet, mais rien que le sujet.** Cette étape, importante permet d'éviter certaines erreurs classiques de la dissertation : le hors-sujet ou le traitement partiel du sujet. La mobilisation des connaissances exige une certaine culture juridique qu'on acquiert à travers les lectures. L'étudiant doit ainsi maîtriser son cours, et éventuellement

compléter ses connaissances par la lecture de manuels et autres supports de la littérature juridique (articles de revues, recueils de jurisprudence...).

Les connaissances ainsi mobilisées doivent être classées par thème en regroupant les idées qui vont ensemble ce qui permettra de dégager les grandes idées du sujet. Cette étape permet de cerner les contours du sujet et de passer à la formulation de la problématique.

c) La formulation d'une problématique.

Qu'est-ce qu'une problématique ? Il s'agit de la question qui oriente la dissertation. La dissertation n'étant pas une récitation de connaissances, il est nécessaire de problématiser celle-ci, c'est-à-dire de dégager la question centrale posée par le sujet. La problématique est la clef de voûte d'une dissertation. Sa formulation est une étape des plus importantes de la méthode de la dissertation juridique. En effet, l'ensemble des développements de la copie a pour objectif de répondre à la problématique dégagée. Il ne faut donc pas négliger la phase de réflexion qui aboutit à la formulation de cette question. Elle prendra place au sein de l'introduction.

Méthodologie appliquée

Exercice : À l'aide des conseils méthodologiques ci-dessus, faites une analyse (lecture attentive, questionnement du sujet, répertoire des mots clefs, définition des mots clefs, mobilisation des connaissances, formulation de la problématique) des sujets de dissertations suivants :

Dissertation 1 : Le contrôle de constitutionnalité des lois

Dissertation 2 : La constitution est-elle supérieure aux traités internationaux ?